

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00146 Numéro SIREN : 520 457 136 Nom ou dénomination : CLOVIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2018 sous le numéro de dépôt 3790

SAS CLOVIS**Comptes annuels****Bilan Actif**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2018	Net 28/02/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	490	490		
Fonds commercial (1)	1 053 000		1 053 000	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	142 559	4 791	137 768	1 795
Autres immobilisations corporelles	305 719	18 704	287 015	26 873
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 417		20 417	30 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 522 184	23 985	1 498 200	58 668
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 090 030		1 090 030	961 208
Avances et acomptes versés sur commandes	2 185		2 185	2 185
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	18 986	434	18 552	22 682
Autres créances	243 782		243 782	156 722
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	940 724		940 724	497 871
Charges constatées d'avance (3)	1 831		1 831	4 508
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 297 537	434	2 297 104	1 645 176
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 819 722	24 419	3 795 303	1 703 844
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COPIE CERTIFIEE
CONFORME

 Bilan Passif

	28/02/2018	28/02/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	82 800	41 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	580 000	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 140	4 140
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	575 860	593 832
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 822	97 341
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 255 622	736 713
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 285 335	2 825
Emprunts et dettes financières diverses (3)	117 440	2 140
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	921 128	738 310
Dettes fiscales et sociales	203 592	223 415
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	520	440
Produits constatés d'avance (1)	11 667	
TOTAL DETTES	2 539 681	967 130
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 795 303	1 703 844
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 102 362	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 437 319	967 130
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		2 825
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	28/02/2018	28/02/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	11 843 337		11 843 337	11 601 556
Production vendue (biens)	998 702		998 702	994 179
Production vendue (services)	219 613		219 613	207 649
Chiffre d'affaires net	13 061 652		13 061 652	12 803 384
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			6 802	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			10 498	40 479
Autres produits			25 792	3 332
Total produits d'exploitation (I)			13 104 744	12 847 194
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			10 229 209	9 761 147
Variations de stock			-128 822	53 241
Achats de matières premières et autres approvisionnements			730 519	727 144
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 000 669	1 020 181
Impôts, taxes et versements assimilés			124 817	120 359
Salaires et traitements			812 245	824 983
Charges sociales			210 169	207 827
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 777	6 701
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			434	1 043
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			26 931	2 955
Total charges d'exploitation (II)			13 020 948	12 725 581
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			83 797	121 613
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			559	1 631
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			559	1 631
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			5 245	3 160
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			5 245	3 160
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 686	-1 529
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			79 111	120 084

■ Compte de résultat(suite)

	28/02/2018	28/02/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	24 056	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	24 056	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	73 560	45
Sur opérations en capital	24 056	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	97 616	45
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-73 560	-45
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-7 271	22 698
Total des produits (I+III+V+VII)	13 129 360	12 848 825
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 116 538	12 751 484
BENEFICE OU PERTE	12 822	97 341
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



T A L E N Z

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS CLOVIS**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2018, dont le total est de 3 795 303 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 822 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2017 au 28/02/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0 %
- Taux de croissance des salaires : 0,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : Table Insee 2017

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 50 371 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Règles et méthodes comptables

Autres éléments significatifs

En date du 9 janvier 2018 du procès verbal ,

- Les associés de la société CLOVIS ont décidé d'augmenter son capital social , de 41 400 € au début de l'exercice , d'une somme de 41 400 € par création de 414 parts sociales nouvelles de 100 € émises pour la valeur de 100 € .

- Les 414 actions nouvelles sont intégralement souscrites par la société AMIDIS & Cie 168 Route de Paris 14 120 MONDEVILLE.

- Pour tenir compte de la valeur réelle des parts de la société à la date de l'augmentation de capital, une prime d'emission de 580 000 € sera inscrite au passif du bilan de la société CLOVIS.

- Le fonds de commerce initialement en location gérance, a été acquis pour une valeur de :

- 1 053 000 € pour les éléments incorporels

- 395 000 € pour les éléments corporels.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		1 053 000		1 053 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 122		632	490
Immobilisations incorporelles	1 122	1 053 000	632	1 053 490
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 804	142 641	4 886	142 559
- Installations générales, agencements aménagements divers	36 463	285 356	36 463	285 356
- Matériel de transport	11 000			11 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 716	6 952	5 304	9 363
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	59 982	434 948	46 652	448 278
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 000	20 417	30 000	20 417
Immobilisations financières	30 000	20 417	30 000	20 417
ACTIF IMMOBILISE	91 104	1 508 365	77 284	1 522 184

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2018
Éléments achetés	1 053 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 053 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 122		632	490
Immobilisations incorporelles	1 122		632	490
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 009	3 034	1 252	4 791
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 889	9 586	16 515	5 960
- Matériel de transport	11 000			11 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 416	2 158	4 830	1 744
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	31 314	14 777	22 596	23 495
ACTIF IMMOBILISE	32 436	14 777	23 228	23 985

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 417		20 417
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	18 986	18 986	
Autres	243 782	243 782	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 831	1 831	
Total	285 016	264 599	20 417
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	50 882
Disponibilités	
Total	50 882

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	414	100,00
Titres émis pendant l'exercice	414	100,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	828	100,00

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 285 335	182 973	740 966	361 397
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	921 128	921 128		
Dettes fiscales et sociales	203 592	203 592		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	117 960	117 960		
Produits constatés d'avance	11 667	11 667		
Total	2 539 681	1 437 319	740 966	361 397
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	15 157			
(**) Dont envers les associés	117 440			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	493
Emprunts et dettes financières divers	299
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 242
Dettes fiscales et sociales	169 647
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	264 681

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	1 831
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	1 831

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	11 667
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	11 667

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du Fonds de Commerce à hauteur du montant du prêt du Crédit Agricole</i>	1 284 843
Autres engagements donnés	1 284 843
Total	1 284 843
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 105 658 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



Experts comptables
Commissaires aux comptes

EXPERTISE, CONSEIL, AUDIT

CLOVIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 82 800 Euros

Triage de la Pelleterie

27160 BRETEUIL SUR ITON

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2018**

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société à responsabilité limitée au capital de 484 623 €
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823



Experts comptables
Commissaires aux comptes

EXPERTISE, CONSEIL, AUDIT

CLOVIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 82 800 Euros

Triage de la Pelleterie

27160 BRETEUIL SUR ITON

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2018**

Sommaire

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions réglementées

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société à responsabilité limitée au capital de 484 623 €
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR18 378 735 823

CLOVIS
Triage de la Pelleterie
27160 BRETEUIL SUR ITON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2018

A l'assemblée générale,

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLOVIS relatifs à l'exercice clos le 28 FEVRIER 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société à responsabilité limitée au capital de 484.623 €
3/8 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

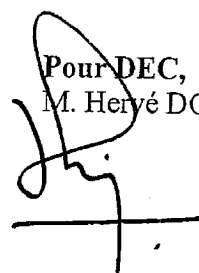
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mont Saint Aignan,
Le 25 juillet 2018.

Pour DEC,
M. Hervé DOISY



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2018	Net 28/02/2017
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	490	490		
Fonds commercial (1)	1 053 000		1 053 000	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	142 559	4 791	137 768	1 795
Autres immobilisations corporelles	305 719	18 704	287 015	26 873
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 417		20 417	30 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 522 184	23 985	1 498 200	58 668
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 090 030		1 090 030	961 208
Avances et acomptes versés sur commandes	2 185		2 185	2 185
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	18 986	434	18 552	22 682
Autres créances	243 782		243 782	156 722
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	940 724		940 724	497 871
Charges constatées d'avance (3)	1 831		1 831	4 508
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 297 537	434	2 297 104	1 645 176
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	28/02/2018	28/02/2017
Capitaux propres		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	82 800	41 400
Ecart de réévaluation	580 000	
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	4 140	4 140
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	575 860	593 832
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement	12 822	97 341
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 255 622	736 713
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 285 335	2 825
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	117 440	2 140
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	921 128	738 310
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	203 592	223 415
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	520	440
TOTAL DETTES	11 667	
Ecart de conversion passif	2 539 681	967 130
TOTAL DETTES	2 551 348	969 270
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 102 362	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 437 319	967 130
(3) Dont emprunts participatifs		2 825
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

28

Compte de résultat

	France	Exportations	28/02/2018	28/02/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	11 843 337		11 843 337	11 601 556
Production vendue (biens)	998 702		998 702	994 179
Production vendue (services)	219 613		219 613	207 649
Chiffre d'affaires net	13 061 652		13 061 652	12 803 384
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			6 802	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			10 498	40 479
Autres produits			25 792	3 332
Produits d'exploitation (2)			10 229 209	9 761 147
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			-128 822	53 241
Variations de stock			730 519	727 144
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 000 669	1 020 181
Impôts, taxes et versements assimilés			124 817	120 359
Salaires et traitements			812 245	824 983
Charges sociales			210 169	207 827
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 777	6 701
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			434	1 043
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			26 931	2 955
Charges d'exploitation (3)			1 000 669	1 020 181
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			559	1 631
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			5 245	3 160
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières (5)			5 245	3 160
Résultat d'exploitation (6)			22 923	22 916
Produits financiers nets (7)			559	1 631
Charges financières nettes (8)			(5 245)	(3 160)
Résultat financier (9)			(4 686)	(1 529)
Résultat avant impôts (10)			18 237	21 387
Impôts sur les bénéfices (11)			(2 100)	(2 100)
Résultat net (12)			16 137	19 287

Compte de résultat(suite)

	28/02/2018	28/02/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	24 056	
Total produits exceptionnels (VII)	24 056	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	73 560	45
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	24 056	
Total charges exceptionnelles (VIII)	97 616	45
RESULTAT EXCEPTIONNEL (IX) (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-7 271	22 698
Total produits (XII) (VII + IX)	16 785	22 743
Total charges (XIII) (VIII - X)	80 831	22 743
RESULTAT (XIV) (XII - XIII)		
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

JL

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CLOVIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2018, dont le total est de 3 795 303 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 822 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2017 au 28/02/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

X

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0 %
- Taux de croissance des salaires : 0,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : Table Insee 2017

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 50 371 euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

D Règles et méthodes comptables

Autres éléments significatifs

En date du 9 janvier 2018 du procès verbal,

- Les associés de la société CLOVIS ont décidé d'augmenter son capital social, de 41 400 € au début de l'exercice, d'une somme de 41 400 € par création de 414 parts sociales nouvelles de 100 € émises pour la valeur de 100 €.
- Les 414 actions nouvelles sont intégralement souscrites par la société AMIDIS & Cie 168 Route de Paris 14 120 MONDEVILLE.
- Pour tenir compte de la valeur réelle des parts de la société à la date de l'augmentation de capital, une prime d'émission de 580 000 € sera inscrite au passif du bilan de la société CLOVIS.
- Le fonds de commerce initialement en location gérance, a été acquis pour une valeur de :
 - 1 053 000 € pour les éléments incorporels
 - 395 000 € pour les éléments corporels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		1 053 000		1 053 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 122		632	490
Immobilisations incorporelles	1 122	1 053 000	632	1 053 490
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 804	142 641	4 886	142 559
- Installations générales, agencements aménagements divers	36 463	285 356	36 463	285 356
- Matériel de transport	11 000			11 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 716	6 952	5 304	9 363
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	59 982	434 948	46 652	448 278
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30 000	20 417	30 000	20 417
Immobilisations financières	30 000	20 417	30 000	20 417

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	1 053 000
Éléments reçus en apport	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 122		632	490
Immobilisations incorporelles	1 122		632	490
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 009	3 034	1 252	4 791
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 889	9 586	16 515	5 960
- Matériel de transport	11 000			11 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 416	2 158	4 830	1 744
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	31 314	14 777	22 596	23 495

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 417		20 417
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	18 986	18 986	
Autres	243 782	243 782	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 831	1 831	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	50 882

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	414	100,00
Titres émis pendant l'exercice	414	100,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	828	100,00

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 285 335	182 973	740 966	361 397
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	921 128	921 128		
Dettes fiscales et sociales	203 592	203 592		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	117 960	117 960		
Produits constatés d'avance	11 667	11 667		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	15 157			
(**) Dont envers les associés	117 440			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	493
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	299
Dettes fiscales et sociales	94 242
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	169 647
Autres dettes	

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	
Charges financières	1 831
Charges exceptionnelles	

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	
Produits financiers	11 667
Produits exceptionnels	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du Fonds de Commerce à hauteur du montant du prêt du Crédit Agricole	1 284 843
Autres engagements donnés	1 284 843
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 105 658 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

CLOVIS
Triage de la Pelleterie
27160 BRETEUIL SUR ITON

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2018

À l'assemblée générale de la société CLOVIS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**I. CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Conventions intervenues ou autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 27 des statuts, nous avons été avisé de la convention suivante mentionnée à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.



DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société à responsabilité limitée au capital de 484.623 €
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823

Bail commercial conclu en date du 9 janvier 2018 :

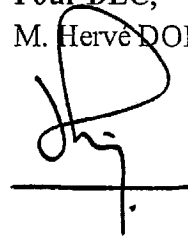
Associé concerné : SOCIETE D'EXPLOITATION AMIDIS ET CIE, associée

Nature et objet : Bail commercial conclu le 9 janvier 2018 pour une durée de 9 ans

Modalités financières : La société CLOVIS a pris en charge un loyer de 40 833,34 € HT au titre de l'exercice clos au 28 février 2018

Mont Saint Aignan
Le 25 juillet 2018,

Pour DEC,
M. Hervé DOISY

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by 'oisy', written over a horizontal line.

CLOVIS
Société par actions simplifiée au capital de 82.800 euros
Siège social : Triage de la Pelleterie – Breteuil-sur-Iton – 27160 BRETEUIL
RCS EVREUX 520 457 136

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AOUT 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2018

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 12.821,94 euros, au poste « autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation et de la distribution de dividendes en date du 5 avril 2018, le poste « autres réserves » s'élève à 492.580,39 euros et les capitaux propres sont de 1.159.520,39 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues :

- Par décision en date du 2 janvier 2018, il a été décidé de distribuer la somme de 115.313 euros bruts. Ces dividendes ont été éligibles à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 125-3 2° du code général des impôts à hauteur d'environ 10.862,82 euros bruts.
- Par décision en date du 5 avril 2018, il a été décidé de distribuer la somme de 96.101,68 euros bruts. Ces dividendes ont été éligibles à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 125-3 2° du code général des impôts à hauteur d'environ 9.053,06 euros bruts.

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 août 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Présidence

